

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD
MRC DE COATICOOK**

SÉANCE ORDINAIRE DU TROIS SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX-HUIT

À la séance ordinaire du conseil municipal d’East Hereford tenue à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l’Église, East Hereford, le troisième jour de septembre deux mille dix-huit, étant la neuvième assemblée ordinaire de la cent soixantième session.

Étaient présents	Mmes	Marie-Ève Breton, mairesse Nicole Bouchard, conseillère poste 1
	M.	Benoit Lavoie, conseiller poste 3
	Mmes	Anick-Nadia Gauthier Arbour, conseillère poste 4 Linda McDuff, conseillère poste 5
	Mme	Isabelle Fillion, conseillère poste 6
Étaient absents	---	Poste 2 - vacant

Ouverture de l'assemblée

L’assemblée est ouverte à 19h00 par la mairesse Marie-Ève Breton.

18-09-148 Adoption de l’ordre du jour

Ayant tous pris connaissance du projet d’ordre du jour;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU que l’ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

18-09-149 Approbation du procès-verbal de l’assemblée du 6 août 2018

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de l’assemblée du 6 août 2018;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff,
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU que le procès-verbal soit approuvé tel que déposé, celui-ci étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des résolutions qu’il contient.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

Période de questions du public

Aucune présence

RAPPORTS

Mairesse – Marie-Ève Breton

Rien à signaler

Environnement (Isabelle Filion)

Questionnement sur la fréquence du ramassage des ordures ménagères. Plusieurs poubelles débordent. Nous y verrons au renouvellement du contrat des collectes, en octobre.

Culture (Nicole Bouchard)

Journées de la culture : activité organisée le 29 septembre à la bibliothèque municipale. Les citoyens sont invités à participer en grand nombre, la publicité a été faite sur *Facebook* et dans le journal le fouineur.

Développement local, régional et touristique

Rien à signaler.

Loisirs (Isabelle Filion)

Rien à signaler

Famille et aînés (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

La prochaine réunion du comité Famille-Aînés aura lieu vers la fin du mois de septembre.

Sécurité civile et publique (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

Récidives concernant les marques de pneus laissées sur les rues et stationnements de la municipalité. La Sûreté de Québec est informée et des mesures seront prises afin d'éliminer le problème. Le conseil municipal réitère sa demande aux citoyens de respecter le bien public et la tranquillité des citoyens.

Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)

Écocentres occasionnels à venir. Les dates et lieux ont parus dans le fouineur d'août. Le conseil invite la population à utiliser ce service.

Réseau routier (Benoit Lavoie)

Rien à signaler

Comité église (Benoit Lavoie)

Les organisateurs du Méchoui sont satisfaits de la participation du 2 septembre. Merci à tous ceux qui ont contribué de quelque manière que ce soit.

CORRESPONDANCE

18-09-150 Correspondance aux archives

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales, suivant les règles prévues au calendrier de conservation en vigueur:

- MRC : communiqués, compte-rendu;
- UQM : communiqués;
- FQM : communiqués;
- redevances – matières résiduelles
- résolution Stanstead-Est – déchets aux abords des routes

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FINANCES

18-09-151 Rapport financier au 31 août 2018

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 31 août 2018;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Isabelle Filion

IL EST RÉSOLU que le rapport financier soit accepté tel que déposé :

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Solde de départ	540 572.94	15 301,79
Déboursé de mai	65 624.59	0
Revenus de mai	109 734.33	0
Chèques en circulation	15 817.97	0
Solde à la Caisse	600 500.65	15 301,79
Solde réel	584 682.68	15 301,79

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-09-152 Présentation des comptes au 1^{er} septembre 2018

Ayant tous pris connaissance des comptes à payer au 1^{er} septembre 2018;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU que ce conseil approuve les dépenses suivantes et en autorise le paiement et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune d'elle, sous réserve des crédits disponibles.

COMPTES À PAYER

ADMQ-Estrie	Inscription colloque	90.00
Ferme pisc. des Bobines	Cadeau ADMQ colloque	50.00
Signalisation de l'Estrie	Numéros civiques et flèche	124.75
Aquatech	Travaux divers – bris	255.70
Les inst. J.M. Martineau	Vérification borne de recharge	143.72
Comptonales	Billets Festin des Grâces	919.80
Beecher Falls Fire Dept.	Services d'urgence	USD 382.00
Mélo die Bérubé	Coordo camp de jour + 4%	991.83
Anaïs Gauthier	Animat. camp de jour + 4%	426.61
Code Libre	Réparation puit – aqueduc	682.31
APHC	Ajustement – salaire anim. camp	874.54
Groupe Flag	Sortie Bromont SAE	459.90
Paroisse	Don annuel - méchoui	50.00
MRC de Coaticook	Sortie Mont Hereford et câble	101.53
Maryse Audet	Fouineur août	224.00
MRC de Coaticook	Quote-part – dernier versement!	13 146.75
Bois Extrême	débroussaillage	1 324.65

DÉLÉGATION (août 2018)

Receveur Gén. du Canada	Remises du 11 août	570.60
Ministre du Rev. du Québec	Remises du 11 août	1204.70
Receveur Gén. du Canada	Remises du 25 août	454.84
Ministre du Rev. du Québec	Remises du 25 août	786,96
Desjardins	Frais bancaires mensuels	55,00
Janik Branchaud	rémunération	1 810.21
Fallone Tremblay	rémunération	647.50
Aquatech	Services mensuels juin	515.00
Hydro-Québec	Électricité éclairage public	212.96
Axion	Internet et téléphone juillet et août	143.38
Entretien Roger Lanctôt	cinquième versement	3 907.24
Stanley-Dany Taylor	Cueillette déchets et compost	2 037,23
RIGDSC	Compost, red. et enfouissement	374.07
René Jubinville	Surveillant de voirie+travaux	959.50

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DÉCISIONS

18-09-153 AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sera présenté pour adoption dont l'objet est le règlement numéro 272-18 modifiant le règlement de construction numéro 197-08 en modifiant le chapitre 4 relatif aux fondations.

Aucun coût n'est relié à ce règlement.

18-09-154 présentation et dépôt du projet de règlement 272-18 modifiant le règlement de construction numéro 197-08 en modifiant le chapitre 4 relatif aux fondations

PRÉSENTATION est faite par Janik Branchaud, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité d'East Hereford, d'un projet de règlement modifiant le règlement de construction numéro 197-08 en modifiant le chapitre 4 relatif aux fondations. Madame Branchaud mentionne l'objet du règlement et sa portée. Ce règlement sera adopté par le conseil de la municipalité lors d'une prochaine session de ce conseil.

LE RÈGLEMENT EST DÉPOSÉ par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour et une copie du projet de ce règlement est remise aux membres du conseil. Des copies sont également disponibles pour consultation auprès de la greffière et responsable de l'accès aux documents et le seront jusqu'à l'adoption dudit règlement

18-09-155 adoption du projet de règlement 272-18 modifiant le règlement de construction numéro 197-08 en modifiant le chapitre 4 relatif aux fondations

ATTENDU que le règlement de construction de municipalité d'East Hereford est en vigueur depuis le 2 juin 2008;

ATTENDU que la municipalité peut modifier son règlement de construction;

ATTENDU qu'il y a lieu de régir l'utilisation de pieux vissés homologués pour une fondation d'un bâtiment principal;

EN CONSÉQUENCE,

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Isabelle Filion

IL EST RÉSOLU d'adopter le présent projet de règlement et en faire sien comme ici au long reproduit tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18-09-156 AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Linda McDuff donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sera présenté pour adoption dont l'objet est *les modalités de publication des avis publics de la municipalité d'East Hereford.*

Aucun coût n'est relié à ce règlement.

18-09-157 présentation et dépôt du projet de règlement 273-18 sur les modalités de publication des avis publics de la municipalité d'East Hereford

PRÉSENTATION est faite par Janik Branchaud, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité d'East Hereford, d'un projet de règlement sur les modalités de publication des avis publics de la municipalité d'East Hereford, Madame Branchaud mentionne l'objet du règlement et sa portée. Ce règlement sera adopté par le conseil de la municipalité lors d'une prochaine session de ce conseil.

LE RÈGLEMENT EST DÉPOSÉ par la conseillère Linda McDuff et une copie du projet de ce règlement est remise aux membres du conseil. Des copies sont également disponibles pour consultation auprès de la greffière et responsable de l'accès aux documents, et le seront jusqu'à l'adoption dudit règlement

18-09-158 AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Benoit Lavoie donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sera présenté pour adoption dont l'objet est le règlement numéro 274-18 sur la gestion contractuelle à la Municipalité d'East Hereford

Aucun coût n'est relié à ce règlement.

18-09-159 présentation et dépôt du projet de règlement 274-18 sur la gestion contractuelle à la Municipalité d'East Hereford

PRÉSENTATION est faite par Janik Branchaud, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité d'East Hereford, d'un projet de règlement sur la gestion contractuelle à la Municipalité d'East Hereford. Madame

Branchaud mentionne l'objet du règlement et sa portée. Ce règlement sera adopté par le conseil de la municipalité lors d'une prochaine session de ce conseil.

LE RÈGLEMENT EST DÉPOSÉ par le conseiller Benoit Lavoie et une copie du projet de ce règlement est remise aux membres du conseil. Des copies sont également disponibles pour consultation auprès de la greffière et responsable de l'accès aux documents et le seront jusqu'à l'adoption dudit règlement

18-09-160 modification police d'assurance

ATTENDU que la Municipalité d'East Hereford n'est désormais plus propriétaire de l'immeuble situé au 441, route 253, East Hereford

SUR PROPOSITION de la conseillère Isabelle Filion
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU

- 1) de résilier la couverture d'assurance pour cet emplacement à compter du 5 septembre 2018;
- 2) d'autoriser la secrétaire-trésorière à transmettre à la Mutuelle des municipalités du Québec, tous les documents jugés nécessaires ou requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-09-161 Mandat général – services professionnels pour l'année 2019

ATTENDU que la Municipalité pourrait avoir à recourir aux services d'un cabinet juridique au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019;

ATTENDU que le cabinet Monty Sylvestre nous a transmis une offre de service et que la municipalité a toujours été bien servie par ce cabinet;

ATTENDU que l'offre de service reçue est conforme;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Isabelle Filion

IL EST RÉSOLU d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., au besoin, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-09-162 approbation du projet de la République de l'Indian Stream pour un financement au fonds de développement de la MRC de Coaticook

ATTENDU que la Municipalité d'East Hereford s'est engagée à contribuer à hauteur de 5 000\$ dans le cadre du projet de la *République de l'Indian Stream*;

ATTENDU que la Municipalité désire que la contribution de 5 000\$ de la Municipalité d'East Hereford dans le cadre du projet de la *République de l'Indian Stream* soit prise à même l'enveloppe locale du Fonds de développement de la MRC de Coaticook ;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

- 1) d'approuver le projet de la *République de l'Indian Stream* pour le financement d'un montant de 5 000\$ dans l'enveloppe locale du Fonds de développement de la MRC de Coaticook
- 2) de transmettre la présente résolution à la MRC de Coaticook pour l'informer de l'approbation du projet qui est requis dans le cheminement de demande de financement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-09-163 Débroussaillage des chemins municipaux

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

- 1) d'accorder à Ghislain Raymond Lafaille de Coaticook un contrat pour le débroussaillage de certains chemins municipaux identifiés par l'inspecteur en voirie;
- 2) d'engager le crédit de 2 000.00\$ pour ce contrat, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la facture par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-09-164 Internet pour borne de recharge électrique

ATTENDU que la borne de recharge pour voiture électrique apparaît toujours en faute dû à des pannes fréquentes du réseau internet;

ATTENDU que la Commission Scolaire des Hauts-Cantons fournit l'internet depuis l'école St-Pie-X via un câble souterrain et que cette installation occasionne des problèmes à la municipalité dès que l'internet de la Commission Scolaire ne fonctionne plus;

SUR PROPOSITION du conseiller Benoit Lavoie
APPUYÉE par la conseillère Isabelle Filion

IL EST RÉSOLU

- 1) d'accorder à Cablexion un contrat de fourniture d'internet directement à la borne de recharge par l'ajout d'un modem et d'un routeur afin de rendre la borne indépendante de la Commission Scolaire.
- 2) d'engager le crédit de 37.75\$ par mois pour ce contrat d'une durée de 3 ans, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la mensualité par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-09-165 report de la séance du conseil du premier octobre

ATTENDU que le conseil municipal doit se réunir en séance le 1^{er} octobre 2018

ATTENDU que des élections provinciales auront lieu à cette même date au bureau municipal

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU

- 1) de reporter la séance du conseil au lendemain, soit le 2 octobre à 19h00
- 2) d'informer la population de ce changement par avis public dans le journal municipal et sur le site internet de la municipalité

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-09-166 demande de prix pour entretien d'hiver 2018-2019

ATTENDU que la municipalité doit prendre en charge le déneigement de ses aires publiques;

ATTENDU les discussions concernant les modalités de l'entente à être conclue;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU de requérir la directrice générale de préparé et de publier dans le journal le Fouineur, édition de septembre, une demande de prix pour l'entretien et le déneigement des aires publiques pour l'hiver 2018-2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-09-167 demande conjointe – renouvellement politique familiale

CONSIDÉRANT que la municipalité s'est dotée d'une Politique familiale et des Aînés et que celle-ci vient à échéance;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Famille offre un Programme de soutien aux politiques familiales municipales auprès duquel il est possible d'obtenir du financement pour réaliser la démarche de renouvellement des politiques familiales et des aînés;

CONSIDÉRANT qu'il est possible pour ce projet que la MRC de Coaticook dépose une demande de financement conjointement avec les municipalités participantes de son territoire;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU

- 1) d'informer la MRC de Coaticook de la volonté de la Municipalité de réaliser une démarche de renouvellement de la politique familiale et des aînés;
- 2) de demander à la MRC de déposer une demande de financement conjointe avec toutes les municipalités participantes;
- 3) de confirmer que Madame Anick-Nadia Gauthier Arbour est le Responsable des Questions Famille et Aînés (RQFA) de la Municipalité qui sera responsable de la démarche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DISPOSITIONS FINALES

18-09-168 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Isabelle Filion

IL EST RÉSOLU que la séance ordinaire soit levée à 21h15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Ève Breton, mairesse

Janik Branchaud, sec.-trésorière

Je, Marie-Ève Breton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
